

Contre Attaque Ramy Shaath menacé d'expulsion

LA FRANCE EN GUERRE CONTRE LES VOIX DE LA PALESTINE : RAMY SHAATH, CO-FONDATEUR D'URGENCE PALESTINE, MENACÉ D'EXPULSION PAR L'ÉTAT FRANÇAIS

**– Rassemblement solidaire le 21 mai à 13h devant le
tribunal judiciaire de Nanterre –**

***Alors que l'État d'Israël poursuit son génocide à Gaza, la
colonisation de la Palestine et sème la mort partout
autour de lui, du Liban à l'Iran, la seule réponse du
gouvernement français est de museler par tous les
moyens les voix qui s'élèvent contre cet État criminel.***

Manifestations de soutien aux palestinen·nes et conférences interdites, loi Yadan visant à criminaliser la critique de l'entité sioniste en l'assimilant à de l'antisémitisme, arrestations arbitraires, procédures baillons et gel des avoirs bancaires des militant·es, tentative de dissolution d'Urgence Palestine : l'appareil politique impérialiste ne recule devant rien pour protéger ses amis fascistes et criminels de guerre.

Aujourd'hui, Ramy Shaath, palestino-égyptien, victime d'une campagne maccarthiste, est menacé d'expulsion par la préfecture de Nanterre, où il habite avec sa femme et sa fille depuis sa libération en 2022 des geôles du dictateur égyptien Al-Sissi. Cette procédure se base uniquement sur une note des services de renseignements – les “notes blanches”, récit fantasmagorique et grand-guignolesque de la police politique française – alors que la seule procédure judiciaire engagée à son encontre par l'épouvantable Laurent Nuñez s'est vue classée sans suite en juillet 2024.

À chaque jour qui passe, le gouvernement français se surpasse pour nous prouver son illégitimité, son mépris de la justice, son racisme et sa complaisance avec les pires formes d'impérialisme qu'il continue d'armer sans scrupules.

Ramy Shaath : un défenseur du droit à l'auto-détermination
Membre de l'Organisation de libération de la Palestine – OLP

– et conseiller politique du président Yasser Arafat dans les années 90, coordinateur en Égypte du mouvement “Boycott, Désinvestissement, Sanctions” (BDS), Ramy Shaath est aussi une figure de la révolution égyptienne de 2011.

Au lendemain du départ de Moubarak et jusqu’en 2013 il contribuera à l’établissement de mouvements démocratiques tout en s’opposant au gouvernement des Frères Musulmans. Suite au coup d’État des forces contre-révolutionnaires du général al-Sissi, soutenu par l’Occident, le paysage politique égyptien est verrouillé. Et les prises de positions de Ramy Shaath se concentrent sur la libération du peuple palestinien et la dénonciation du régime israélien. C’est précisément cet engagement qui le mènera à être enfermé sans aucune preuve dans des conditions inhumaines pendant 900 jours par le régime autoritaire égyptien, dans le contexte d’un rapprochement sécuritaire et économique entre l’Égypte et Israël.

Grâce à une large mobilisation portée par Céline Lebrun Shaath, sa conjointe, citoyenne française expulsée d’Égypte en 2019 lors de l’arrestation de son mari, il sera libéré en 2022 en échange de sa renonciation à la nationalité égyptienne. Depuis, le couple s’est installé à Nanterre, a eu une fille, et Ramy Shaath a même été distingué citoyen d’honneur de sa ville d’accueil.

L’État français complice des fascistes israéliens : fabrique du mensonge et punitions arbitraires

Co-fondateur du mouvement Urgence Palestine, créé au lendemain du 7 Octobre 2023 par des palestinien·nes, Ramy Shaath est désormais victime de l’arbitraire français. Le portrait que nous avons brossé nous éclaire pourtant sur son engagement démocratique et non-violent. Ses prises de positions sont les mêmes que celles qui l’avaient conduit dans les geôles du régime égyptien. Positions qui avaient à l’époque reçues le soutien de Macron – preuve supplémentaire, s’il en faut, de l’accélération de la fascisation de l’appareil d’État sous son deuxième mandat et de la censure systématique de toute critique d’Israël. Suite au classement sans suite en juillet 2024 d’une

procédure amorcée par Laurent Nuñez, alors préfet, pour apologie du terrorisme – une loi, on le rappelle, portée par le gouvernement socialiste d'Hollande et depuis systématiquement utilisée pour réprimer les militants décoloniaux – c'est une autre forme d'acharnement d'État, administratif cette fois-ci, qui prend le relais.

Ramy Shaath a vu ses comptes en banque gelés, ses droits à l'assurance maladie suspendus, et a reçu le 30 avril dernier une notification d'engagement d'une procédure d'expulsion justifiée par "une nécessité impérieuse pour la sûreté de l'État ou la sécurité publique", les services de renseignements le jugeant comme "une menace grave pour l'ordre public". Un ramassis de mensonges ne reposant sur aucune base légale, le seul crime de notre camarade ayant été de ne pas se taire face aux ignominies israéliennes.

Les conséquences de cette expulsion seraient pourtant terribles. Ramy Shaath ayant renoncé à sa nationalité égyptienne, c'est vers les territoires palestiniens qu'il serait renvoyé, avec tous les risques pour sa vie que cela implique. Tout le monde connaît le traitement monstrueux infligé par Israël aux prisonniers palestiniens : torture, viols de détenus, peine de mort ciblant les Palestiniens accusés de résister à la colonisation de leur terre. En prononçant cette expulsion, la France se placerait donc au même niveau que les pires régimes autoritaires en devenant complice de conséquences qu'elle ne peut ignorer.

Pour Ramy Shaath et pour la Palestine : mobilisons-nous

Ce jeudi 21 mai à 14h se tiendra un rassemblement devant le tribunal judiciaire de Nanterre, nous vous invitons à vous y rendre nombreux et nombreuses dès 13h pour témoigner de votre solidarité et exiger l'annulation de la procédure d'expulsion de Ramy Shaath. Pour la Palestine, pour celles et ceux qui élèvent leur voix pour défendre un peuple et le droit à la mobilisation, faisons front commun !

Une pétition de soutien à Ramy Shaath à signer ici :

<https://actionnetwork.org/.../exigeons-larret-immediat-de...>